

## Une rue romaine à Bobigny (Seine-Saint-Denis)

Pauline Susini-Collin, Guillaume Huitorel, Alexandre Michel

## ▶ To cite this version:

Pauline Susini-Collin, Guillaume Huitorel, Alexandre Michel. Une rue romaine à Bobigny (Seine-Saint-Denis): Les terrains 4 et 5 du parc départemental des sports de la Motte. Colloque Ager XV "Villages et hameaux en Gaule et dans les espaces voisins entre la période laténienne et la fin de la période romaine (IIIe s. av. J.-C. – VIe s. ap. J.-C.) ", Sep 2022, Saverne, France. 2022. hal-03807186

HAL Id: hal-03807186

https://hal.science/hal-03807186

Submitted on 9 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Une rue romaine à Bobigny (Seine-Saint-Denis) Les terrains 4 et 5 du parc départemental des sports de La Motte

Pauline Susini-Collin (Département de la Seine-Saint-Denis), Guillaume Huitorel (Département de la Seine-et-Marne, UMR 7041 ArScAn), Alexandre Michel (Département de la Seine-Saint-Denis)

La fouille archéologique des terrains 4 et 5 du parc départemental des sports de La Motte sur la commune de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a été menée par l'équipe du Bureau du patrimoine archéologique du Département de la Seine-Saint-Denis sous la direction d'Alexandre Michel. Réalisée préalablement à l'aménagement du Prisme, un pôle dédié au handisport, la fouille s'est achevée au printemps 2021.



Vue générale de la fouille (Photo Emmanuelle Jacquot, Département de la Seine-Saint-Denis, Frédéric Boufféti, les films d'Eole)

Au sud, l'occupation est structurée par deux voies empierrées d'axe nord-sud et est-ouest formant un carrefour. La chaussée nord-sud, moins bien conservée et paraissant plus étroite semble correspondre à un axe secondaire. La chaussée est-ouest, mieux conservée, plus large et observée sur une plus longue distance, présente des vestiges de fossés bordiers et des traces d'ornières révélant une circulation sur une longue période.

Aux abords des voies, plusieurs bâtiments, relativement arasés, ont été découverts. La plupart étaient aménagés avec des tranchées de fondation et des solins de pierres, supportant des élévations légères constituées de torchis hourdis sur une armature en bois. Des poteaux porteurs sont attestés pour le bâtiment B. Le bâtiment C présente un portique en façade. Les niveaux de sols d'occupation ne sont pas conservés. Toutefois, plusieurs celliers enterrés ont été fouillés au sein de certains bâtiments.

L'analyse du plan laisse supposer une structuration parcellaire à l'arrière des bâtiments. Ces espaces sont, pour certains, dotés de puits (bâtiment B).



Bâtiment B (Photo Emmanuelle Jacquot, Département de la Seine-Saint-Denis, Frédéric Boufféti, les films d'Eole)

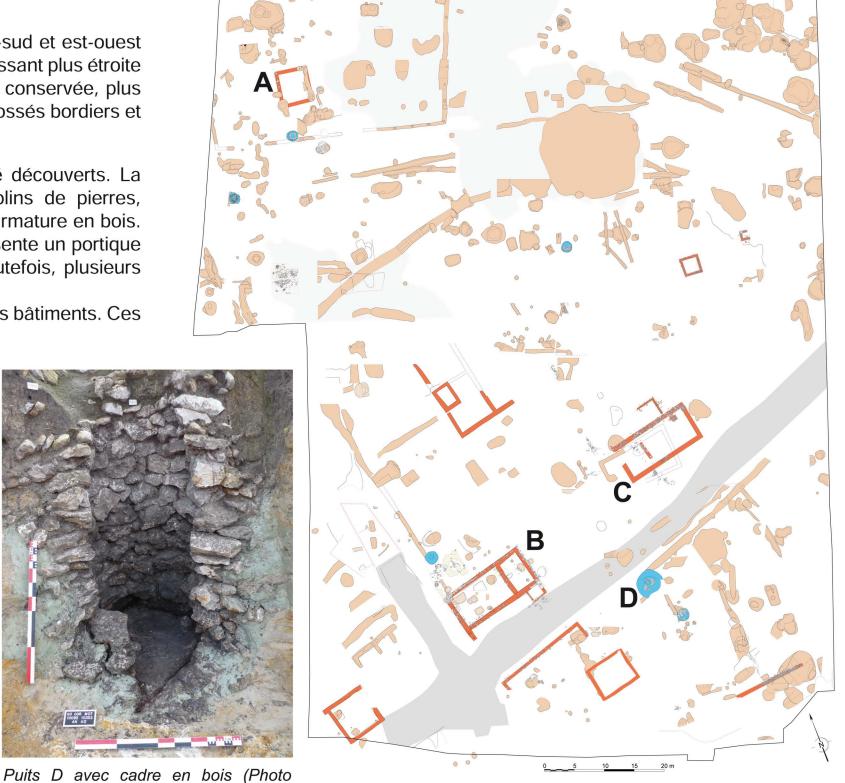
La commune de Bobigny est située en limite orientale de la Plaine Saint-Denis. Depuis 1992, plus d'une trentaine d'opérations d'archéologie préventive ont été conduites dans la partie occidentale de la commune. Une vaste nécropole du III<sup>e</sup> siècle av. notre ère comportant plus de 500 tombes (site de l'hôpital Avicenne) et des fossés d'enclos comblés par des déchets artisanaux au cours des II<sup>e</sup> et l<sup>er</sup> siècles av. notre ère (site de la Vache à l'Aise) ont notamment été découverts.

Situé au sud-est de ces sites, la fouille des terrains 4 et 5 a révélé une première occupation.

Situé au sud-est de ces sites, la fouille des terrains 4 et 5 a révélé une première occupation datée principalement de La Tène C2/D1, caractérisée par des enclos fossoyés dont au moins trois sont palissadés.

À partir du milieu du ler siècle de notre ère, le site connaît une réorganisation spatiale. Au nord de l'emprise de fouille, l'occupation se structure autour d'une vaste dépression naturelle, peut-être une mare, et se caractérise par des regroupements de fosses, dont la fonction n'est pas encore établie.

Au moins un bâtiment sur poteaux et sablières basses avec un cellier est identifié dans la zone (bâtiment A). Le secteur a également livré plusieurs puits maçonnés dont le cuvelage repose, pour un grand nombre d'entre eux, sur un cadre en bois. Ces puits (en bleu), associés à la présence de fossés, suggèrent une importance particulière apportée à l'utilisation de l'eau dans cet espace.



Plan général de la fouille (DAO Nicolas Latsanopoulos, Alexandre Michel, Département de la Seine-Saint-Denis)

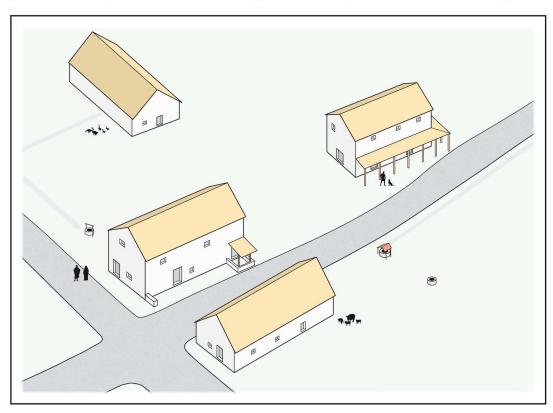
La voie est l'élément autour duquel l'habitat et les activités se développent. Mais comment caractériser et nommer cette occupation : un village, une agglomération, un hameau...? L'organisation des bâtiments de part et d'autre de la voie, permet d'identifier une rue constituée d'un habitat privé plutôt que de bâtiments civiques et religieux.

*la Seine-Saint-Denis)* 

Pauline Susini-Collin, Département de

L'interprétation du site est limitée par la fenêtre restreinte de la fouille d'archéologie préventive. Cependant, les données issues du post-fouille, permettront d'affiner la compréhension des activités et du statut des habitants du site et, de fait, sa caractérisation.

En effet, en l'état des connaissances, il est encore délicat de mesurer l'importance des activités agro-pastorales, artisanales et commerciales, et de construire des propositions argumentées pour nommer le type d'occupation du site et appréhender son rôle dans le territoire.



Proposition de restitution de la rue d'époque romaine (Dessin Nicolas Latsanopoulos, Pauline Susini-Collin, Département de la Seine-Saint-Denis)



Voie en cours de nettoyage (Photo Emmanuelle Jacquot, Département de la Seine-Saint-Denis)